



N° 258

Le 9 novembre 1990

SITUATION AU RWANDA

«Nous nous réjouissons à la nouvelle que les combats au Rwanda ont maintenant sensiblement diminué», a dit la Ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry.

Depuis le début du conflit, le Canada intensifie ses pressions auprès de tous les pays concernés afin que ceux-ci trouvent par voie de négociation une solution pacifique au problème rwandais. La Ministre a exprimé l'avis «qu'une telle solution à long terme ne peut se concevoir sans respect des droits de la personne, une tolérance mutuelle parmi les groupes ethniques, des accords sur une plus grande facilité de mouvement ou de visites, et des progrès tant dans le développement économique de la région que dans le pluralisme au sein des sociétés».

Les événements ont suscité des échanges entre le Canada et le Rwanda au sujet des détentions de civils survenues au Rwanda dans la foulée des événements. L'honorable Monique Landry a rappelé au ministre rwandais de l'Enseignement supérieur, M. Charles Nyandwi, en visite à Ottawa le 11 octobre dernier, «l'importance que le Canada accorde aux droits de la personne» et a réitéré son «souci de voir la situation intérieure actuelle se régler dans le respect des droits humains». En plus des discussions entre les gouvernements, notre bureau d'ambassade a pu effectuer des visites et apporter de l'aide à plusieurs détenus.

La Ministre a précisé que, depuis le commencement des hostilités, 150 Canadiens ont dû quitter le Rwanda. Les 130 qui restent, pour la très grande majorité, ne veulent pas partir. Parmi ceux-ci, 67 se trouvent présentement à Kigali.

Bien que le départ des coopérants canadiens du Rwanda ait nécessairement ralenti le fonctionnement de nos projets, le programme de coopération reste toujours en vigueur. Vu une pénurie imminente de nourriture au Rwanda, l'Agence canadienne de développement international a accéléré la mise en exécution du projet d'aide alimentaire.

...2

- 2 -

Devant cette crise complexe, la ministre Landry a souligné la responsabilité de tous les États de la sous-région et le rôle que peuvent jouer les organismes régionaux dans le maintien du cessez-le-feu. Elle a, par ailleurs, exprimé le souhait que les pays de la région redoublent leurs efforts afin de résoudre le problème des réfugiés, qui risque de plus en plus de déstabiliser toute la sous-région des Grands Lacs.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874